

---

**Arrêté ministériel relatif à l'enregistrement d'armoiries de personnes physiques ou d'association familiale**

**A.M. 21-08-2019**

**M.B. 20-09-2019**

La Ministre de la Culture, par arrêté ministériel du 21 août 2019 a accordé, conformément à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 14 octobre 2010 portant exécution du décret du 12 mai 2004 relatif à l'enregistrement d'armoiries de personne physique ou d'association familiale, l'enregistrement des armoiries de personnes physiques suivantes

133 M. STROOBANT DE SAINT-ELOY Jean-Pierre, né à Ixelles, le 8 février 1924 : D'azur à une enclume, surmontée d'une gerbe de blé, le tout d'or.

Devise : VINCULUM OBLIGAT en lettres d'or sur un listel d'azur.

Dévolution : pour lui-même et ses descendants porteurs du nom.